

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 457

Rubrik: Reçu et lu

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des éditeurs entre eux

Le 1er juin dernier, les lecteurs du "Journal du Valais" étaient mis au courant, de façon somme toute laconique, sous la forme d'un rapide communiqué du conseil d'administration de la publication: "Le conseil d'administration de la société coopérative qui édite le "Journal du Valais" a pris connaissance de la dénonciation unilatérale du contrat par l'imprimerie Mengis à Viège pour la fin juin 1978. Le conseil d'administration a entrepris un certain nombre de démarches en vue d'assurer la continuation de la parution du "Journal du Valais" à partir du 1er juillet prochain. Il apparaît en effet clairement que le "Journal du Valais" correspond à un besoin puisqu'en quelques mois de parution 8200 personnes s'y sont abonnées et que le tirage utile est de 11 000 exemplaires. Les coopérateurs et le public seront informés prochainement sur les résultats de sa démarche". Ces quelques lignes sous le titre: "JVS: continuer".

Le même jour, dans son propre journal, le rédacteur en chef du "Nouvelliste", M. André Luisier, commentait la nouvelle des difficultés accablant son nouveau concurrent: un appel à l'entente cordiale (aussitôt relevé par la Correspondance politique suisse comme le signe d'un "changement" d'une importance extrême dans le monde de la presse), un plaidoyer pour l'"offre permanente faite par le "Nouvelliste" depuis 1967 de pages de "libres opinions" (la seule réserve de M. Luisier: pas d'articles non signés, ou injurieux, ou difamatoires, et surtout pas de "propagande marxiste" — et avec quelle infaillibilité débute-t-on le marxiste au NF!), une exhortation à l'union contre la concurrence "étrangère" (Lausanne, Genève et ailleurs).

Succès insuffisant

Qu'un certain nombre de milliers de Valaisans aient "besoin" d'autre chose que la prose do-

minante du "Nouvelliste", personne n'en doute; même pas M. Luisier qui propose donc de pallier les inconvénients inhérents à la puissance de son tirage par la propagation de "libres opinions" patronnées par lui-même! L'expérience du "Journal du Valais" devait permettre de répondre à une demande que ni les feuilles locales de Sierre, Martigny ou Monthey, ni le "Confédéré (radical), ou le "Valais-Demain" (démocrate-Chrétien), ou encore le "Peuple valaisan" (socialiste) ne pouvaient prendre en charge. Mais aujourd'hui, on constate que l'indéniable succès de la tentative (8 200 abonnés pour cinq mois de parution marqués par un démarrage difficile) ne suffit pas à "assurer les arrières"...

Pour justifier son désistement, l'imprimeur viégeois Mengis souligne que les buts financiers fixés n'ont pas été atteints (insuffisance du capital social), que les gros annonceurs restent sur la réserve, et qu'enfin, sur le plan rédactionnel, on est loin de faire jeu égal avec le "Nouvelliste" (M. Luisier reste le maître de la chronique locale qui lui garantit cette étonnante "pénétration" dans 70 pour cent des ménages valaisans francophones).

Revirement intéressé

En tout état de cause, il faut admettre que les aspects journalistiques — un minimum de qualité rédactionnelle étant acquis — du problème posé par la survie d'un nouvel organe de presse jouent aujourd'hui un rôle secondaire: ce sont autant les annonceurs (le président de la coopérative, Raymond Vouilloz soutient que le volume publicitaire a quadruplé de janvier à mai) que l'imprimeur qui tient le couteau par le manche; les premiers doivent se convaincre qu'ils ont avantage à disperser leurs budgets entre deux publications et le second doit admettre que l'affaire ne peut pas être rentable du jour au lendemain (voir, par exemple, le plan de "déficits" prévu pour le lancement de "Tat").

Ces données-là étaient bien sûr connues du

puissant éditeur-imprimeur Philippe Mengis lorsqu'il donna son feu vert aux coopérateurs enthousiastes. Son revirement n'en est que plus surprenant. On est en droit de se demander si le "Journal du Valais" n'a pas servi en quelque sorte de monnaie d'échange entre deux éditeurs soucieux de maintenir leurs positions: M. Mengis cesserait de soutenir une entreprise qui porte modérément ombrage à M. Luisier dans le Bas-Valais, et ce dernier renoncerait, d'une façon ou d'une autre (par exemple en ne jouant plus du "Volksfreund" récemment repris dans son imprimerie), à concurrencer, dans le Haut-Valais, le "Walliser Bote" de M. Mengis... Un accord au sommet.

Une autre formule

Quels que soient les ressorts plus ou moins secrets de cette affaire, le coup est rude pour le "Journal du Valais": trouver un imprimeur dans le canton de Vaud? Le précédent du "Confédéré" n'incite pas à l'enthousiasme; relancer les annonceurs? L'incertitude financière n'incline pas ces pourvoyeurs de "manne" à des investissements redoublés (les rats quittent le navire: tous les journaux en difficultés ont fait l'expérience de ces disparitions de budgets à la chaîne); stimuler le personnel rédactionnel et technique, ce dernier étant employé par l'imprimerie Mengis? Un avenir incertain n'est pas le gage d'un dynamisme accru (déjà courrent les bruits de licenciements).

D'ors et déjà une question est posée: est-ce bien sur le terrain — technique (remarquable maîtrise de l'offset), publicitaire (nette domination du "milieu" par Publicitas) — du "Nouvelliste" que la lutte pour une information différente doit être menée?

— Dans le dernier numéro du "Tages Anzeiger", la fin de la remarquable série intitulée "Droits et devoirs sur la place de travail" (numéro 7: le procès). La publication de ces textes courts et compréhensibles par le plus fort tirage zurichois aura eu, à n'en pas douter, une résonance pédagogique importante.